



Tél : 04-79-63-50-83

Fax : 04-79-63-51-54

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/03/2015

Nombre de membres en exercice : 14

Procuration : 3

Excusé :

BUDGET PRIMITIF 2015 : le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2015.

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement	868 459,00 €	868 459,00 € dont 213 117,00€ excédent 2014
Section investissement	560 506,00 €	560 506,00 € dont 238 383,00 € de virement de la section de fonctionnement

Les opérations :

- Construction base de loisirs
- Solde place du monument
- Drainage des Combettes
- Accessibilité école et mairie
- Acquisition parcelles de bois + programme travaux forêt
- Ecole
- Aménagement salle polyvalente et WC public
- Acquisition matériel divers
- Travaux sur voies et réseaux (non compris eau)

s'élèvent à 191 000,00 € reste 93 083,00 € non affecté.

Le renouvellement du tracteur avec étrave pourrait être envisagé. Une subvention de 19 % est annoncée.

Le Conseil Municipal est favorable à la plantation du talus à l'entrée du village en plantes ayant un fort enracinement suite à la remise en état effectuée après glissement du terrain montant : 2 310,00€.

CENTRE DE LOISIRS DE PUGNY-CHATENOD : le Conseil Municipal donne son accord pour une participation financière de 800,00 €/an aux frais de chauffage du bâtiment accueillant les enfants de Pugny, Trévignin, le Montcel et St Offenge, tel que proposé à la réunion du 28 février et applicable aux communes précitées.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : le Conseil Municipal décide l'instauration d'une redevance d'occupation du domaine public applicable au 1^{er} avril 2015 pour l'utilisation du parking communal situé à proximité du local technique (parcelle n°) à usage commercial (vente de pizzas) et fixe le montant à 60,00 €/mois soit 720,00 € pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

EAU POTABLE : le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du rapport annuel sur le prix 1,326 € le m³ et la qualité du service public eau 2014. Le Conseil Municipal est favorable à la mise en place d'un réseau d'eau potable en aval du réservoir du Marterey sur longueur de 90 mètres d'un diamètre 100mm permettant aux abonnés de disposer d'une pression suffisante.

CARREFOUR MERMOZ : Le Maire informe le Conseil Municipal de l'accord du propriétaire pour la réalisation courant avril de l'aménagement permettant d'améliorer la visibilité de ce carrefour avec changement de priorité.

LE NID : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a dû porter plainte suite aux dégradations faites aux bâtiments situés sur cet espace. Une enquête de gendarmerie est en cours.

ECOLE : Madame Clarence APPELL, adjointe au Maire, donne le compte-rendu du dernier Conseil d'école et fait part des points suivants :

- Remerciements de Madame LAMBERT pour le financement de l'activité ski de fond de la classe de CE1 – CE2,
- Retour questionnaires : 72 % des parents d'élèves sont satisfaits des horaires de l'école et des activités périscolaires proposés,
- Interrogation sur le renouvellement du « contrat avenir » de Monsieur Kévin SIFFREU par l'A.C.EJ. avec répartition au prorata des heures effectuées ACEJ / Commune de le Montcel.

DEBIT INTERNET : le Maire fait part des informations communiquées par ORANGE à savoir :

- la fibre optique sera installée sur la commune en 2020 – 2021
- Dans cette attente, une amélioration du débit par voie hertzienne sera apportée dès 2016 – 2017 de 2 à 18 mo.

FOIRE DE BEAUCROISSANT : la commune a l'intention de proposer un déplacement en bus à la foire de Beaucroissant le samedi 25 avril 2015 pour un montant de 13,00 € par personne (si 50 personnes). Une information sera transmise dans les boîtes aux lettres.